

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 1^{er} juillet 2015

Délibération n° 2015 - 01/07/2015 – 14

Demande de financement exceptionnel
Transformateur de la Maison de la Métallurgie

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Recherche en date du 25 juin 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 23 voix pour (unanimité) :

le financement exceptionnel de 34 763 euros prélevé sur l'enveloppe de la Commission de la Recherche pour l'achat d'un transformateur destiné à équiper la Maison de la Métallurgie.

Dijon, le 2 juillet 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement